



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

NOM DU PROJET	Parcours de découverte	
PARTENAIRE	Orchestre national Avignon-Provence	
NIVEAUX CONCERNÉS	PERIMÈTRE	DOMAINE
1er degré Cycle 1 à 3	Vaucluse – Bouches-du-Rhône	Musique
CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ELEVES		
RENCONTRER	PRATIQUER	CONNAÎTRE
<p>Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres</p> <p>Echanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture</p> <p>Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire</p> <p>Appréhender des œuvres et des productions artistiques</p>	<p>S'intégrer dans un processus collectif</p> <p>Réfléchir sur sa pratique</p>	<p>Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique</p> <p>Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel</p> <p>Mettre en relation différents champs de connaissances</p> <p>Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre</p>
Œuvres, lieux, professionnels rencontrés	Pratique artistique proposée aux élèves	Champs de connaissance explorés
<p>Type d'action : Parcours de découverte de l'univers de l'orchestre en 4 temps répartis sur l'année : 2 répétitions générales à l'Opéra d'Avignon, un atelier de sensibilisation et une rencontre avec les artistes musiciens de l'Orchestre national Avignon-Provence dans votre établissement.</p> <p>Intervenants : Artistes-musiciens et service des Nouveaux Publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à être spectateur - Découverte de la salle de l'Opéra - Découverte du répertoire symphonique - Temps de pratique artistique lors de l'atelier - Rencontre avec les musiciens professionnels, réflexion sur leur métier 	<p>Développer ses connaissances culturelles autour d'un répertoire symphonique, organiser le matériel sonore, utiliser les paramètres du son pour interpréter avec expressivité, identifier des éléments sonores et les comparer, distinguer les postures de créateur, d'interprète et d'auditeur, associer l'œuvre avec d'autres domaines artistiques, réutiliser les caractéristiques de l'œuvre pour nourrir son travail, découverte du métier de musicien</p>

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et l'Orchestre national Avignon-Provence, le *Parcours de découverte* permet aux élèves du premier degré de découvrir l'univers de l'orchestre en ponctuant l'année scolaire de différents temps et approches variées.

ETAPES DU PROJET

- Temps de rencontre avec des musiciens de l'orchestre au sein de votre établissement (format : rencontre musicale).
- Venue des classes à deux répétitions générales au cours de l'année scolaire à l'Opéra Grand Avignon.
- Un atelier de sensibilisation mené par le service des *Nouveaux Publics* pour préparer les élèves au programme de la répétition générale choisie

Le temps de rencontre avec des musiciens de l'Orchestre national Avignon-Provence pour une durée d'une heure sera défini au regard du planning de l'orchestre. Cette intervention se déroulera pendant le temps scolaire, soit le mardi, mercredi matin, jeudi ou vendredi. Il s'agit de rencontres musicales d'une durée d'une heure par classe, soit 4 rencontres dans une journée pour 4 classes différentes d'un établissement.

Les répétitions générales auront lieu à l'Opéra Centre d'Avignon. Une liste des créneaux disponibles vous sera transmise dès la validation de votre participation.
Les déplacements aux répétitions générales sont à la charge de l'établissement.

L'atelier de sensibilisation aura lieu dans l'établissement scolaire. Une médiatrice du service des *Nouveaux Publics* viendra à la rencontre des élèves pour leur présenter le programme d'une des deux répétitions générales choisies.



Jauge disponible : ouvert à 4 classes
Gratuité

CONTACTS

Pour toutes questions, merci de vous adresser au service des *Nouveaux Publics* de l'Orchestre national Avignon-Provence :

Laia Montestruc, chargée des actions culturelles à l'Orchestre national Avignon-Provence

laia.montestruc@orchestre-avignon.com

04 32 76 05 86

Camille Girard-Roquel, responsable des actions culturelles à l'Orchestre national Avignon-Provence

camille.girard@orchestre-avignon.com

04 32 76 05 84

DSDEN 84 - DAAC

Hervé Delsert, CPEM : herve.delsert@ac-aix-marseille.fr.

IEN de circonscription

IEN en charge de l'EAC pour le 1^{er} degré – lionel.ferrier@ac-aix-marseille.fr

Emilie Cortes : Professeur relais de la DAAC auprès de l'ONAP – emilie.cortes@ac-aix-marseille.fr

Isabelle Tourtet, Conseillère EAC Vaucluse (DSDEN 84) et responsable académique du domaine musique (DAAC - Aix Marseille) : isabelle.tourtet@ac-aix-marseille.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS ADAGE

Les demandes de participation aux PROJETS DAAC se font uniquement sur ADAGE entre le 25 avril et le 31 mai 2022.

A savoir : Les IEN ou les chefs d'établissement devront valider toute demande déposée dans ADAGE.

ADAGE est accessible via le portail ARENA avec vos identifiants académiques : prenom.nom@ac-aix-marseille.fr (mail professionnel nominatif)

Pour inscrire un projet, il est nécessaire d'avoir des droits de rédacteur, que vous devez demander à votre chef d'établissement, seulement si vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE (lors du recensement ou des appels à projets).

Pour déposer votre demande :

- Sur la page d'accueil d'ADAGE, cliquer sur le bouton vert « OUVERT » dans la campagne d'appel à projets
- Sur la page « Monter son projet d'éducation artistique et culturelle », cliquer sur « Créer un nouveau projet. »
- Renseigner les rubriques 1, 2, 3 uniquement.

Important : Au moment de la saisie du projet, ne pas tenir compte des mentions « étapes à compléter » et « ce champ est obligatoire » pour les rubriques 4, 5, 6. Il s'agit d'une obligation générée par le paramétrage national de l'application indépendante de notre volonté.

VOTRE PROJET EST BIEN ENREGISTRÉ MÊME SANS RENSEIGNER CES RUBRIQUES.
VOTRE PROJET EST CONSULTABLE DANS L'ONGLET « MONTER SON PROJET. »

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les demandes de participation à un PROJET DAAC sont examinées par des comités de pilotage partenariaux, qui se tiendront début juin 2022. Les résultats de ces comités seront communiqués par courriel mi juin 2022.